

Sainte-Thérèse, le 7 décembre 2018

Par courriel :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant l'entreprise Groupe Maxdev
inc, lot 5 797 605 du cadastre du Québec.
V/réf. : EC-18-3538-00

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 22 novembre dernier,
concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint le document visé par votre demande. Il s'agit de :

- Autorisation du 28 juillet 2016, 2 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués
en vertu des articles 23-24 et 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des
organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ,
chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes
publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1),
vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission
d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant
l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (5)

Sainte-Thérèse, le 28 juillet 2016

AUTORISATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(RLRQ, chapitre Q-2, article 32)

Groupe Maxdev inc.
4500 5^e Avenue
Val-Morin (Québec)
J0T 2R0

N/Réf. : 7321-15-01-00928-10
401330141

Objet : Travaux d'égout pluvial

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande d'autorisation du 6 janvier 2016, reçue le 12 février 2016 et complétée le 26 juillet 2016, j'autorise, conformément à l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2), la titulaire ci-dessus mentionnée à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Installation de conduites d'égout pluvial destinées à la gestion des eaux pluviales d'un lot situé dans une zone industrielle.

Le projet est situé sur les lots 2 662 857 et 3 250 530 du cadastre du Québec, ville de Saint-Jérôme, MRC Rivière-du-Nord.

Coordonnées géodésiques du projet :
MTM, zone 8 : 264 005 m, 5 072 488 m

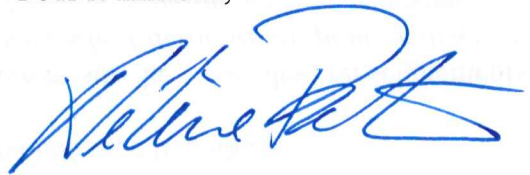
La présente autorisation est délivrée sur la base des renseignements contenus dans le « *Formulaire de demande d'autorisation pour réaliser un projet assujéti à l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement* », signé par **53-54 et 23-24**, en date du 6 janvier 2016 ainsi que dans la lettre du 26 juillet 2016, signée par **53-54** Groupe Maxdev inc..

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Ce projet devra être réalisé conformément à ces documents.

En outre, cette autorisation ne vous dispense pas d'obtenir toute autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,



HP/DM

Hélène Proteau
Directrice régionale de l'analyse et
de l'expertise de Montréal, de Laval,
de Lanaudière et des Laurentides